



DAGEL
CENTRE DE FORMATION
PAR APPRENTISSAGE

Code de la fiche : RNCP35233
Formacode : 34566 : Vente distribution,
32154 : Encadrement management
Code(s) ROME : D1301, D1503, D1502
Code NFS : 312m : Commerce, vente

Document remis au stagiaire avant son inscription
(Article L 6353-8 du code du travail)

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE

Niveau 4 – Bac Technique

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION DATE
D'ENREGISTREMENT : 04/09/ 2020 V2 – DATE DE MAJ 23/10/2024

Présentation

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels aptes à assister un manager d'unité marchande, en contribuant à la valorisation de l'espace de vente, à la gestion des stocks et à l'optimisation des ventes, tout en assurant l'animation et la coordination quotidienne d'une équipe.

Conditions préalables

Pour être admis à cette formation, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Âge minimum requis : être âgé d'au moins 16 ans à la date d'entrée en formation.
- Admission : avoir complété et validé les questionnaires d'évaluation préalables à l'intégration du parcours.

Public concerné

Professionnels en activité ou en reconversion, ainsi que toute personne aspirant à développer ses compétences dans les secteurs de la vente et du management.

Objectifs pédagogiques et contenu de la formation

À l'issue de la formation le titulaire en titre sera capable :

CCP1. Développer l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal

- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande.
- Réaliser le merchandising.
- Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client.
- Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie.

CCP2. Animer l'équipe d'une unité marchande

- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe.
- Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire.
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien.

Nos engagements qualité

En complément du programme de base, et afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant, la formation propose les avantages suivants :

- Souplesse pédagogique : Le format e-learning permet une grande flexibilité, rendant la formation compatible avec les contraintes personnelles et professionnelles de chacun.
- Réseau d'entreprises partenaires : L'organisme met à disposition un vivier d'entreprises pour favoriser les opportunités de stage, d'alternance ou d'emploi.
- Apprentissage appliqué : La formation intègre des études de cas concrètes et des ateliers pratiques permettant une mise en œuvre immédiate des compétences acquises.
- Accompagnement individualisé : Un suivi personnalisé est assuré tout au long de la formation pour guider l'élaboration du dossier professionnel, pièce maîtresse de la certification.
- Préparation aux examens : Des examens blancs sont organisés afin de préparer efficacement les apprenants aux épreuves finales et maximiser leurs chances de réussite.
- Appui à l'insertion professionnelle : Un accompagnement ciblé est proposé pour faciliter l'accès à l'emploi ou la reconversion : rédaction de CV, lettres de motivation, entraînement aux entretiens, etc.



DURÉE DE LA FORMATION

Ce parcours se déroule sur une période de 12 mois, pour un total de 1 680 heures, réparties comme suit :

- 435 heures en centre de formation.
- 1 245 heures en entreprise.

L'organisation est pensée pour s'adapter aux besoins des apprenants : une journée par semaine est consacrée à l'e-learning, tandis que le reste du temps est dédié à l'immersion en entreprise.

CATÉGORIE ET OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Cette formation relève de la catégorie des actions de formation par apprentissage, telle que définie à l'article L.6313-1 du Code du travail, en référence à l'article L.6211-2.

Elle poursuit les objectifs fixés par l'article L.6313-3, à savoir :

- Favoriser l'adaptation des apprenants à leur poste de travail.
- Accompagner l'évolution des emplois et assurer le maintien dans l'emploi.
- Développer les compétences professionnelles, qu'elles soient directement liées ou non au poste occupé.
- Permettre l'accès à un niveau de qualification supérieur.

DÉLAIS D'ACCÈS

Cette formation relève de la catégorie des actions de formation par apprentissage, telle que définie à l'article L.6313-1 du Code du travail, en référence à l'article L.6211-2.

Elle poursuit les objectifs fixés par l'article L.6313-3, à savoir :

- Favoriser l'adaptation des apprenants à leur poste de travail.
- Accompagner l'évolution des emplois et assurer le maintien dans l'emploi.
- Développer les compétences professionnelles, qu'elles soient directement liées ou non au poste occupé.
- Permettre l'accès à un niveau de qualification supérieur.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les demandes d'inscription doivent être adressées par e-mail ou via le formulaire de contact disponible sur notre site internet.

Dans un premier temps, une fiche de renseignement vous sera transmise. Elle comprend :

- l'identification de vos besoins
- un test de positionnement
- la vérification des éventuels prérequis de la formation.

Cette fiche devra être complétée, signée et retournée pour valider votre demande.

À réception, un membre de notre service pédagogique prendra contact avec vous pour convenir d'un entretien téléphonique ou en visioconférence. Cet échange permettra de construire un parcours individualisé, tenant compte de votre niveau, de vos objectifs, de votre disponibilité et de votre motivation.

Lors de cet entretien, seront présentés en détail :

- les modalités de déroulement de la formation
- les conditions de certification
- les compétences visées
- les options de financement
- ainsi que toute autre information utile à votre engagement.

À l'issue de ce processus, une proposition personnalisée vous sera transmise, comprenant :

- votre programme de formation
- votre itinéraire pédagogique
- et votre convention de formation (incluant les CGU, CGV et le règlement intérieur).

ACCESSIBILITÉ

La formation est **ouverte à tous les publics**, sans distinction, et prend en compte les situations de handicap, dans la limite des compétences et des ressources humaines, techniques et matérielles disponibles au sein de notre organisme.

Si les aménagements nécessaires ne peuvent être assurés en interne, le bénéficiaire sera orienté vers le **référént handicap** ou vers un organisme partenaire apte à répondre à ses besoins spécifiques. Pour toute demande d'information ou d'aménagement particulier, nous vous invitons à contacter notre **référént handicap** (voir rubrique « Contact »).



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur un parcours individualisé, combinant :

- des modules en e-learning.
- des cours en classe virtuelle.
- et un accompagnement personnalisé, en adéquation avec les besoins du bénéficiaire et de l'entreprise.

Organisation flexible :

- Entrées et sorties possibles tout au long de l'année.
- Emploi du temps ajustable en fonction des contraintes personnelles et professionnelles.
- Enseignement à distance favorisant l'accessibilité.
- Une session d'examen annuelle, à planifier en fonction de votre niveau de préparation.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Études de cas.
- Simulations professionnelles.
- Vidéos interactives.
- Ateliers pratiques.

Moyens pédagogiques mis à disposition :

- Plateforme e-learning accessible 24h/24.
- Outils de visioconférence pour les échanges en temps réel.
- Accès à une base documentaire en ligne, actualisée et en lien avec les compétences visées.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de la formation au **Titre Professionnel Assistant(e) Manager d'Unité Marchande**, les apprenants bénéficient d'un ensemble complet de ressources pédagogiques, réparties en trois catégories:

Contenus téléchargeables :

- Supports de cours détaillés au format PDF.
- Guides pratiques et fiches techniques alignés sur les compétences à acquérir.
- Modèles et exemples de documents professionnels (propositions commerciales, devis, rapports, etc.).

Contenus interactifs :

- Modules d'apprentissage dynamiques intégrant des quiz.
- Études de cas immersives basées sur des situations concrètes.
- Vidéos explicatives et tutoriels techniques.

Plateforme e-learning dédiée :

- Accès permanent (24h/24 – 7j/7) à un espace personnalisé pour consulter les supports, interagir avec les formateurs, et suivre l'avancement du parcours.
- Outils collaboratifs permettant les échanges et le partage de travaux entre apprenants.

MOYENS TECHNIQUES

Dans le cadre de la formation à distance, les moyens techniques suivants sont mis à disposition des apprenants :

- Une plateforme de formation en ligne dédiée, accessible 24h/24.
- Un support technique réactif, disponible pour accompagner les utilisateurs en cas de besoin.

LES FORMATEURS

Les **CV, diplômes et expériences professionnelles** des intervenants peuvent être communiqués sur simple demande par e-mail à l'adresse suivante : contact@dagelformation.fr

Notre organisme de formation – CFA veille à ce que l'ensemble des formateurs et formatrices intervenant dans le cadre de cette formation disposent des **compétences pédagogiques, de l'expérience terrain et des qualifications requises**.

Par ailleurs, nous nous engageons à accompagner nos formateurs dans le **maintien et le développement continu de leurs compétences**, afin de garantir la qualité et l'actualité des enseignements proposés.

INDICATEURS CLÉS DE LA FORMATION

Les indicateurs suivants permettent d'évaluer la qualité et l'efficacité de notre action de formation :

- Nombre de stagiaires formés : 0
- Taux de satisfaction globale : 0 %
- Taux d'assiduité : 0 %
- Taux de réussite aux examens : 0 %
- Taux de recommandation par les apprenants : 0 %
- Taux d'insertion professionnelle : 0 %
- Taux de poursuite d'études : 0 %
- Taux d'abandon en cours de formation : 0 %
- Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 0 %

**Données mises à jour le 20/11/2024.*

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DU STAGIAIRE

Accompagnement individualisé par le formateur

Chaque formateur assure un suivi **individualisé** de son stagiaire. Des sessions d'accompagnement individuel sont planifiées régulièrement afin de faciliter la progression de chaque participant. Ce suivi personnalisé permet de répondre aux besoins spécifiques de formation de chacun et d'ajuster le parcours si nécessaire.

Rôle de la référente pédagogique – Madame Alicia Bailly

La référente pédagogique, **Madame Alicia Bailly**, est l'interlocutrice principale du stagiaire pour toute question relative au bon déroulement de sa formation. Forte d'une expérience de plus de deux ans en tant que responsable pédagogique, elle est à même d'assister le stagiaire à chaque étape de son parcours de formation. Madame Bailly coordonne l'accompagnement pédagogique et veille à ce que chaque apprenant dispose des ressources et du soutien nécessaires pour réussir sa formation.

Assistance en cas de formation à distance (FOAD)

En cas de formation ouverte et à distance (FOAD), un dispositif d'assistance **multicanal** est mis à la disposition du stagiaire tout au long de son apprentissage. Il peut contacter l'équipe support par téléphone, par e-mail ou via la plateforme en ligne dédiée, pour obtenir de l'aide technique ou administrative. Par ailleurs, le formateur reste joignable par ces mêmes canaux pour répondre aux questions pédagogiques en dehors des sessions de formation en direct.

Le stagiaire a également accès à une **base de connaissances en ligne**, qui propose des articles et FAQ couvrant les questions les plus fréquentes. L'accompagnement est disponible dès l'inscription du stagiaire et se poursuit jusqu'à l'enquête de satisfaction finale réalisée à l'issue de la formation.

Délais de réponse par canal

Notre organisme s'engage à apporter une assistance réactive aux stagiaires, selon les modalités de contact utilisées :

- **Téléphone** : prise en charge immédiate, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.
- **E-mail** : réponse sous 3 heures, pendant les heures d'ouverture (en semaine de 9h00 à 17h00).
- **Formulaire en ligne** : réponse sous 3 heures, pendant les heures d'ouverture (en semaine de 9h00 à 17h00).
- **Sessions synchrones** : assistance immédiate par le formateur pendant les cours en direct.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

- **Avant le démarrage de la formation** : un test de positionnement est réalisé afin d'évaluer les connaissances initiales du participant et d'adapter le parcours si nécessaire.
- **Tout au long de la formation** : des évaluations intermédiaires sont mises en place sous forme de quiz, d'études de cas et de mises en situation, pour mesurer la progression des compétences.
- **En fin de parcours** : une évaluation finale est effectuée sur la base d'un projet professionnel, mobilisant l'ensemble des acquis de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les formations sont accessibles en **entrées et sorties permanentes**, avec **deux sessions d'examen organisées chaque année**.

L'évaluation des compétences s'effectue devant un **jury composé de deux professionnels habilités** par la **DREETS** (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Le dispositif repose sur les éléments suivants :

- **Les résultats obtenus durant la formation**, pour les candidats ayant suivi un parcours complet (quiz, études de cas, mises en situation) ;
- **Un dossier professionnel**, retraçant et analysant les expériences et pratiques du candidat ;
- **Une mise en situation professionnelle** ou la présentation d'un projet réalisé en amont, pouvant être complétée par des épreuves complémentaires (entretien technique, questionnaire, analyse de production, etc.) ;
- **Un entretien final** avec le jury.

L'obtention d'un **Certificat de Compétence Professionnelle (CCP)** donne la possibilité de présenter d'autres CCP, en vue de valider le **Titre Professionnel**, sous réserve du respect de la **durée de validité du titre**.

Vaïdation par blocs de compétences : non autorisée pour ce titre.

Certification visée

- **Titre RNCP** : Titre Professionnel Assistant(e) Manager d'Unité Marchande
- **Niveau** : 4 (équivalent Bac technique)
- **Référencement** : [Consulter la fiche sur France Compétences](#)



PASSERELLES ET POURSUITES D'ÉTUDES

À l'issue de cette formation, les apprenants ont la possibilité de **poursuivre leur parcours vers un niveau de qualification supérieur**, ou de se **spécialiser dans un domaine complémentaire du secteur du commerce et du management**.

Il est notamment possible d'accéder à une **formation de niveau 5 (équivalent Bac+2)**, telle que le **Titre Professionnel Manager d'Unité Marchande (MUM)**.

Des brochures détaillées sont disponibles sur demande pour en savoir plus sur ces parcours de poursuite.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, les compétences acquises permettent d'accéder à différents postes dans le secteur du commerce et de la distribution, tels que :

- Assistant(e) responsable de magasin
- Assistant(e) de magasin
- Adjoint(e) de rayon
- Directeur(trice) adjoint(e) de magasin
- Second(e) de rayon
- Assistant(e) manager



COÛT DE LA FORMATION

Le tarif de la formation est déterminé en fonction des **Niveaux de Prise en Charge (NPEC)** définis par la **convention collective** de l'entreprise d'accueil en alternance. Le montant s'élève à **6 733 euros**.

Ce coût est **entièrement pris en charge par l'OPCO** (Opérateur de Compétences) dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

TVA non applicable, conformément à l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

NOUS CONTACTER

Pour toute information complémentaire ou demande d'inscription, vous pouvez nous contacter via :



Téléphone

07.57.80.49.54



Site internet



Adresse e-mail

contact@dagelformation.fr



Responsable pédagogique

Madame Bailly Alicia
contact@dagelformation.fr
07.57.80.49.54

Référent Handicap

Madame Bailly Alicia
contact@dagelformation.fr
07.57.80.49.54

Référent mobilité (nationale / internationale)

Madame Bailly Alicia
contact@dagelformation.fr
07.57.80.49.54